

LE PROBLEME DE L'EAU

Le Recteur :

- o Le problème de l'eau n'est pas de la responsabilité du rectorat, c'est la faute à personne car il y a un manque de pluies
- o Les établissements sont équipés de cuves tampons (300 cuves de 600l achetées par la préfecture) pour le sanitaire (eau non potable) et nous allons distribuer des gourdes de 600ml à chaque élèves de Mayotte pour qu'elles puissent être remplies par les parents.
- o Pour le moment, le rectorat gère la ressource disponible quand on atteindra l'étiage, nous aurons un problème. S'il n'y a plus d'eau nous serons obligés de fermer les écoles et d'adapter un plan de continuité scolaire autrement.
- o Les collèges - lycées et 105 écoles sont sur le chemin de l'eau, 84 écoles sur 188 ne sont pas encore sur le réseau prioritaire. Des rampes d'eau seront mises à disposition pour tout le monde.

Ce qui est décidé

- > On fait le maximum pour maintenir les établissements ouverts
- > **Pas d'eau = école fermée**
- > En cas de coupure d'eau intempestive ou imprévue on termine la demi-journée commencée le temps de renvoyer les élèves en sécurité.
- > Informer que l'eau des cuves n'est pas potable et est destinée aux sanitaires (les élèves sont donc censés venir à l'école avec des gourdes remplies d'eau-encore faut-il qu'il y ait de l'eau à la maison !
- > Les cuves ont une capacité de 24 heures
- > Un plan d'anticipation en cas de grande pénurie est en réflexion

Sur le même sujet le 23 août, jour de la grève,

Nous rencontrons à nouveau le recteur. Du jour au lendemain, suite à l'impulsion de la FSU, l'attitude du recteur change et il semble avoir enfin pris la mesure de la situation. Il faut dire qu'il a rencontré le préfet entre hier et aujourd'hui. Celui-ci lui a indiqué que, dès début septembre, en raison de l'approche de la vidange des retenues, les coupures passeront à 48 heures, l'eau des cuves, qui doivent prendre le relais en cas de coupure, ne sera pas potable et pas utilisable non plus pour se laver les mains, le risque de développement de maladies par manque d'hygiène dû à la crise hydrique impliquera de nouvelles livraisons de gel hydroalcoolique. Ces constats indiquent pour le recteur que des fermetures d'écoles et établissements sont à prévoir et qu'il faut donc anticiper la continuité pédagogique.

LA DISCONTINUITÉ DE LA FEUILLE DE ROUTE – L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'amélioration de l'attractivité est un principe acquit pour le recteur

Après avoir fait le tour de la question le recteur s'engage sur les points suivants :

- > La requalification du statut des zones REP : Mayotte entière en zone REP+ (lycées en politique de la ville)
- > La non limitation de l'ISG et sa dé conjugalisation
- > L'augmentation du taux de l'indexation et/ou une prime de risque
- > La mise en place de l'ASA (avantage spécifique d'ancienneté)
- > La mise en œuvre de l'Ircantec à partir du 1^{er} janvier 2024
- > Un plan de titularisation des contractuels.les.

Le 23 août, nous revenons auprès du recteur de nouveau sur cette question, suite au rassemblement intersyndical devant le rectorat qui a réuni SUD, FO, l'UNSA et la FSU.

Nous prenons bonne note de l'écoute du recteur concernant nos revendications et la reconduite de la feuille de route mais cela ne nous satisfait pas pour autant. Dorénavant, il faut parler de mise en œuvre de ces revendications.

Dans l'attente d'un calendrier permettant d'avancer concrètement sur ces mesures, nous appelons à nouveau à la grève le 28 août prochain.